



# Seconde Générale et Technologique

Ecologie, Agronomie, Territoire  
et Développement Durable

## LES OPTIONS FACULTATIVES

### LES ARCS

Activités physiques  
de Pleine Nature

Pratiques Sociales  
et Culturelles

### HYÈRES

Hippologie - équitation

Voile - musculation

Section européenne Anglais

Pratiques Sociales  
et Culturelles

# HORAIRES HEBOMADAIRES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La classe de seconde générale et technologique est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans l'objectif d'une poursuite d'études supérieure réussie, et au-delà, de leur insertion professionnelle.

## ORGANISATION DE LA CLASSE DE SECONDE

Les enseignements de la classe de seconde comprennent les enseignements communs dispensés à tous les élèves et des enseignements optionnels qui leur sont proposés.

Les élèves peuvent choisir au plus deux enseignement optionnels selon les modalités suivantes :

- Un enseignement optionnel général,
- Un enseignement optionnel technologique (voir tableau page suivante).

## POURSUITE D'ETUDES

Vers le bac général ou les filières technologiques des Ministères de l'Agriculture et de l'Education Nationale.

### Au Lycée Hyères-Agricampus :

- > Bac général « Agronomie – Économie – Territoires »,
- > Bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du vivant (STAV).

### Au lycée des Arcs :

- > Bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du vivant (STAV).

## PUBLIC CONCERNÉ

Etre issu d'une classe de 3<sup>ème</sup> et avoir obtenu, de la part du conseil de classe, un avis favorable d'orientation en seconde générale et technologique.

## CONDITIONS D'ADMISSION

La candidature sera instruite en commission d'affectation par l'inspection académique départementale « **procédure AFFELNET** ». Elle est gérée par votre établissement d'origine. Après l'affectation par l'Inspection Académique, le lycée adresse aux familles un dossier d'admission fin juin.

### Enseignements communs

Français	4 h
Mathématiques	4 h
Histoire-géographie	3 h
Sciences de la vie et de la terre	1,5 h
Sciences et économiques et sociales (SES)	1,5 h
Physique – Chimie	3 h
Langues vivantes 1 et 2 : anglais, espagnol (horaire globalisé sur la semaine)	5,5 h
Education physique et sportive	2 h
Education civique, juridique et sociale	0,5 h
Sciences numériques et technologique	1,5 h
Accompagnement personnalisé + accompagnement au choix de l'orientation	2 h
Suivi personnalisé dans le cadre du projet d'orientation (entretiens, découverte de filières...). Mise en place d'un tutorat par un enseignant pour les élèves qui le souhaitent. Apports méthodologiques : organiser son temps, son travail ; prendre des notes ; utiliser un espace numérique de travail... Soutien disciplinaire.	
Vie de classe	10 h annuelles

### Enseignement général optionnel

Lycée Les Arcs	Lycée Hyères
Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (E.A.T.D.D.)	3 h
Cet enseignement est le premier contact avec l'écologie, l'agronomie et l'économie. On y découvre le territoire par l'approche du paysage, par l'étude d'éléments historiques, culturels et sociaux, par l'approche du citoyen et de sa relation au territoire, par l'étude des écosystèmes.	
<b>Cet enseignement est conseillé pour préparer le bac général « Agronomie Économie Territoires » ou le bac technologique STAV.</b>	

### Enseignements technologiques optionnels\*

Lycée Les Arcs		Lycée Hyères	
Activités physiques de Pleine Nature (APPN)	3 h	Hippologie – Équitation	3 h
		Voile – Musculation	3 h
Pratiques Sociales et Culturelles (PSC)	3 h	Pratiques Sociales et Culturelles	3 h
		Section Européenne Anglais	2 h

Ces enseignements permettent aux élèves intéressés d'exercer une activité physique et sportive, culturelle ou linguistique, d'acquérir des connaissances et des savoir-faire dans la discipline choisie. Ils sont ouverts à tous, du niveau débutant à celui de confirmé.

\*Pour avoir plus d'informations sur les enseignements technologiques optionnels, se reporter aux documents de présentation de chaque option.



## ORGANISATION DE LA FORMATION

Un enseignement diversifié permet d'acquérir des connaissances dans toutes les disciplines pour une poursuite d'études par des cours magistraux, des travaux pratiques et des visites sur le terrain. L'accompagnement personnalisé (aide au projet d'orientation, apports méthodologiques...) et le tutorat (pour les élèves volontaires) permettent aux jeunes d'élaborer sereinement leur projet de formation et d'orientation.



Route de Sainte Cécile  
« Les Magnanarelles » – BP 30  
83460 Les Arcs sur Argens  
04 98 10 40 10  
[lycee.arcs@agricampus.fr](mailto:lycee.arcs@agricampus.fr)



32, Chemin Saint-Lazare  
83400 Hyères  
04 94 01 35 55  
[lycee.hyeres@agricampus.fr](mailto:lycee.hyeres@agricampus.fr)

[agricampus.com](http://agricampus.com)